

Montréal a raison de demander et d'exiger de notre parlement.

De plus le représentant de cette division doit être un homme instruit, riche, rompu aux luttes parlementaires, et capable de faire face à tout venant qui voudrait léser les intérêts de la division et de la ville.

Heureusement, pour Montréal, cette belle division St. Louis a été représentée depuis plusieurs années par un homme éminent, distingué, jurisconsulte de premier ordre, et *debater* hors ligne.

J'ai désigné, sans le nommer, Henri Rainville, celui qui a réussi avec l'aide de deux collègues, Raymond Préfontaine et Cléophas Beausoleil, à rendre Montréal ce qu'elle est aujourd'hui : la plus belle et la plus grande ville du pays, la métropole du Canada, par sa population, par sa richesse et par l'esprit d'initiative de ses citoyens.

M. Rainville a toujours été au Conseil-de-Ville et à la Législature, la personnification de grandes idées, et il a poursuivi son but sans s'occuper des mesquins intérêts personnels qui surgissaient sous ses pas chaque fois que de grandes questions d'intérêt public se trouvaient en jeu. Sa parole éloquente et sa plume versatile ont toujours été au service des nobles causes.

Aujourd'hui, on est venu lui susciter une opposition factice, conçue et préconisée dans les intérêts d'une coterie.

Devions-nous endosser une candidature libérale contre cet ami dévoué de notre ville !

Si encore on était allé chercher un adversaire qui fût de taille à le combattre, il aurait accepté la lutte avec enthousiasme.

Mais non, on va choisir justement un homme, honnête d'ailleurs et bon ouvrier, mais qui manque de tout ce qui fait la

supériorité de M. Rainville à tous les points de vue, c'est-à-dire : de l'expérience parlementaire, de l'éducation et de la fortune.

Voyez-vous les intérêts du quartier St. Louis entre les mains d'un monsieur de ce calibre ! Ce serait trop fort ; et heureusement, les électeurs ont eu le bon sens d'élire M. Rainville à l'unanimité, et son dévouement dans le passé lui valait bien cette marque d'estime et de reconnaissance.

Il ne reste plus maintenant à cette division St. Louis qu'à demander à l'hon. M. Parent d'appeler M. Rainville à former partie de son ministère.

Espérons qu'il le fera et donnera au district de Montréal les trois ministres qu'il doit avoir.

VIEUX-ROUGE.

George A. Lacombe

Nous aurions aimé voir le docteur Lacombe au nombre de ceux qui ont été déclarés élus par acclamation le 30 novembre. Non parce que le triomphe définitif de sa candidature fasse doute, mais c'eût été, selon nous, une excellente manière de faire connaître à cet excellent député et ami que la division Sainte-Marie est absolument satisfaite et n'est pas d'humeur à échanger une pierre authentique contre un strass.

Nous ne parlerons pas de l'adversaire d'occasion qui s'est suscité de lui-même ; il n'en vaut ni l'honneur ni l'indignité. C'est un monsieur qui veut avoir son nom dans les journaux — une manie ! — et s'il avait un chien — pas cher — il lui couperait la queue pour que les gazettes en parlent. Donc de l'adversaire, rien à dire.